

Paroles de l'écrivaine

Séance dédicace

Samedi 29 mai 2021

14h à 18h

**Salle polyvalente Marie-Claude DUVAL
A Carnetin**



Fanny Taurand est maman de trois filles et réside à Carnetin depuis 6 ans.

Elle sera heureuse de vous présenter son premier roman "Ame élève-toi!" à l'occasion de la rencontre proposée par la mairie en ses locaux et de dédicacer son livre qui sera vendu sur place.

Rendez-vous donc le samedi 29 mai à 14h dans la salle des fêtes de Carnetin.

" L'idée de ce roman m'est venue il y a quelques années alors que je me posais beaucoup de questions sur le monde, sur l'origine de la vie et sur son fondement car naître ici plutôt qu'ailleurs n'est pas sans conséquence sur la destinée.

Pourquoi certains luttent toute leur vie tandis que d'autres semblent réaliser leurs objectifs sans difficultés ? Pourquoi rencontrent-t-on des personnes mal dans leur corps, dans leur tête ou qui ne se sentent tout simplement pas à leur place dans leur existence ? Ces questionnements et mon imaginaire m'ont entraîné tout naturellement sur la thèse de la réincarnation et, au fil des pages, je vous livre, en toute humilité, ma vision des choses. Dans ce roman, vous ne voyagerez pas uniquement sur notre Terre, mais également dans une dimension mystérieuse pour nous, humains. Vous découvrirez des personnages aux profils psychologiques différents qui sauront vous surprendre et vous laisser entrevoir des contrées jusqu'alors inexplorées."

Voici un résumé qui complète la quatrième de couverture :

Hélène et Franck sont les jeunes parents de Yann, un petit garçon attachant et futé. Ils vivent un bonheur sans nuage. Mais un jour, un terrible accident fera tout voler en éclats. Nous suivrons l'évolution de l'âme d'Hélène dans le Monde des Défunts tandis que Franck poursuivra sa vie, hantée par le fantôme de sa défunte épouse. Comment arrivera-t-il à se reconstruire et à élever seul son fils ?

En parallèle, Charlie, en couple avec Marylou, est un jeune homme à l'enfance difficile. Il sera face à des choix qui le mèneront à revoir totalement sa perception de la vie. Cet homme, mal dans sa peau, nous surprendra par son évolution, la vie lui réservant bien des surprises.

SPECIAL BUDGET



Orientations budgétaires 2021

Le budget de la commune pour l'année 2021 a été voté le 9 avril 2021 par le Conseil Municipal.

Compte tenu de la situation sanitaire, les dépenses de fonctionnement seront, comme pour l'année 2020, essentiellement consacrées à la gestion courante et ne devraient pas évoluer. Malgré le désengagement progressif de l'Etat, les recettes de fonctionnement devraient être identiques à celles de l'exercice précédent.

En matière d'investissement, une dépense importante sera consacrée à la requalification de la voirie de la cour des Gros, de la Cour des Courants et de la place de l'église. Cette opération prévue en 2020 avait dû être différée à cause de la pandémie de coronavirus.

D'autres dépenses sont prévues notamment pour répondre aux engagements du label « village de caractère ». Ainsi, la commune va investir dans une boîte à lire, une signalétique touristique ainsi que dans la plantation de plants de vignes sur la place Braun rappelant le passé viticole de Carnetin.

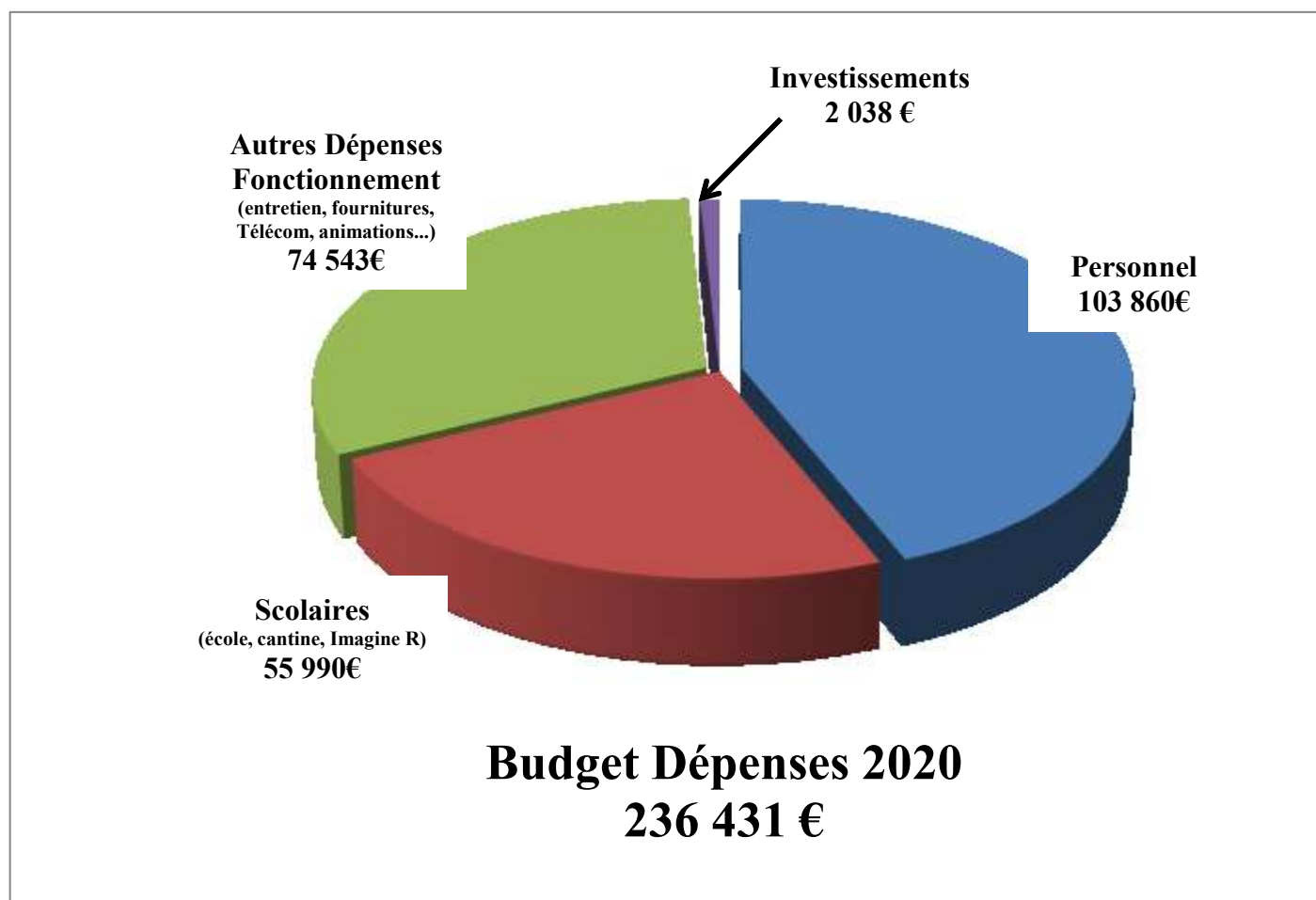
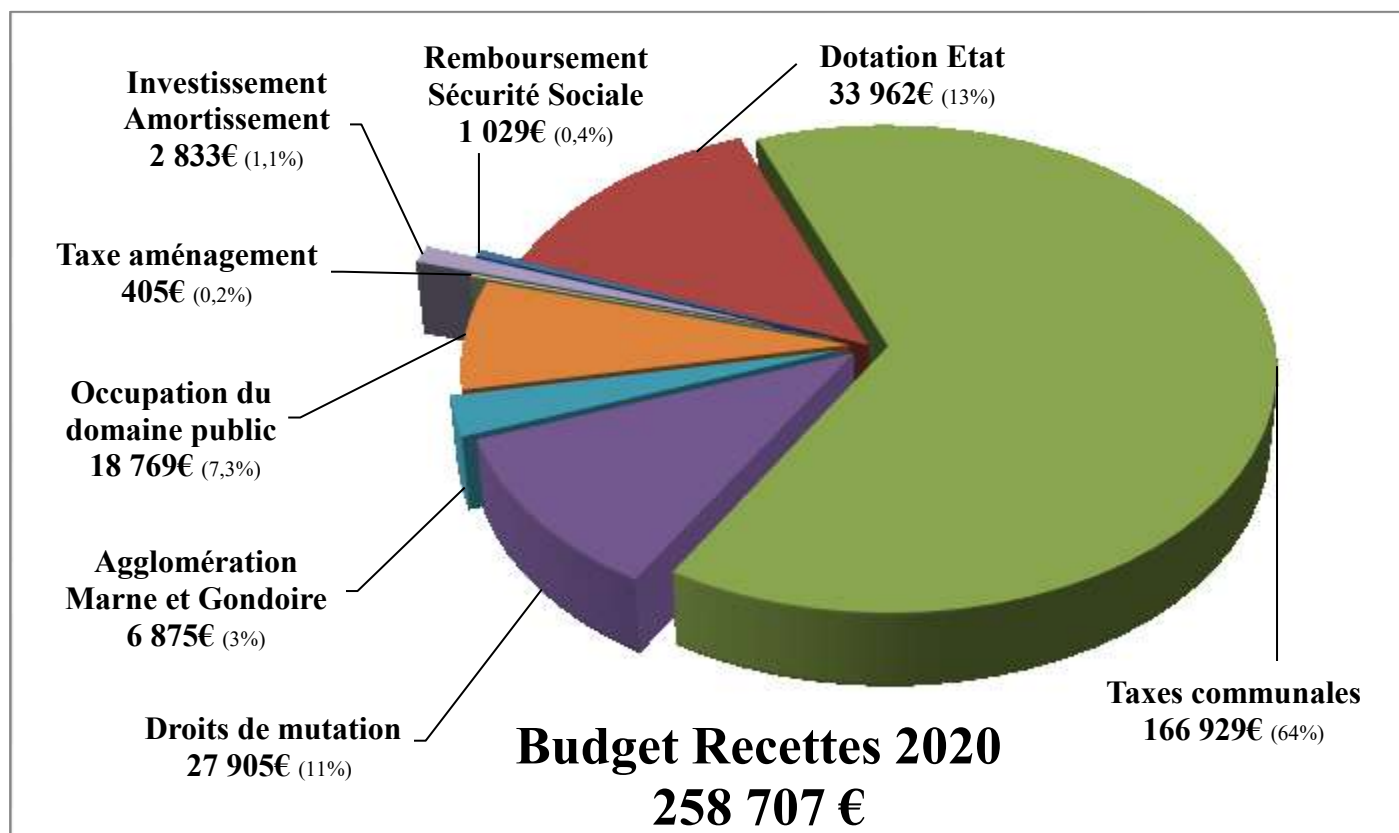
Des recettes d'investissement sont prévues, en particulier le remboursement par l'Etat de la TVA pour les dépenses d'investissement des années 2018 et 2019 et une subvention du Conseil Départemental pour les travaux de réhabilitation des cours et de la place de l'église.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition afin de ne pas accroître la pression fiscale sur les ménages. Ils n'ont pas évolué depuis 2012. Malgré cela, les recettes sont suffisantes pour financer les dépenses de la commune sans avoir recours à l'emprunt. Si vous constatez une augmentation de vos taxes, elles sont dues à l'évolution de la valeur locative dont le taux est fixé par l'Etat et qui progresse de 1 à 2% chaque année et aux autres taxes.

A compter de 2021, la taxe foncière qui était jusqu'à présent perçue par le département, sera versée à la commune. Elle est destinée à compenser la perte de revenu due à la suppression de la taxe d'habitation prévue en 2023.

Récapitulatif des budgets recettes et dépenses

2020



LES TRAVAUX DANS LA COUR DES GROS SONT TERMINES

La cour des Gros a quelque peu changé depuis le début des années 1900.

Adieu chèvre, cheval, fumier et chaussée boueuse... Perrette ne laissera plus tomber son Pot au lait.

La mairie remercie les riverains pour leur patience car depuis de mois d'octobre ils ont subi le bruit, la poussière et les contraintes liées au stationnement des voitures.

Ajouté à cela, l'effort d'amener les ordures ménagères jusqu'à l'église durant 6 mois... vraiment merci !



Carte postale de 1905



La même vue 116 ans plus tard

✓ CDI ✓ 1^{er} EMPLOI ✓ FORMATIONS
✓ RECONVERSION ✓ ALTERNANCE
✓ JOBS D'ÉTÉ ✓ EMPLOIS SENIORS
✓ RECRUTEMENT PAR COMPÉTENCES

6^e édition

FORUM de l'EMPLOI

MERCREDI 9 JUIN 2021 - 10h/17h
GYMNASSE MAURICE HERZOG
BOULEVARD DES GENÈTS - BUSSY SAINT-GEORGES

120 STANDS
1500 OFFRES D'EMPLOI

ENTRÉE GRATUITE
RESTAURATION
SUR PLACE

bussy MAIRIE ÉCONOMIE EMPLOI MARNE-LOIRE ÉCONOMIE Ile-de-France SEINE-MARNE 77

01 64 66 66 66 - MARCHE ÉCONOMIE EMPLOI @ BUSSY SAINT-GEORGES.FR - WWW.BUSSYSAINTGEORGES.FR

Concertation publique ^{Rappel}

Du 9 avril au 9 juin 2021, prenez-part à l'enquête du futur Plan Local des Mobilités

Rendez-vous sur le site internet : plm-mlv.fr

Covid-19

La vaccination sera ouverte à partir du **12 mai** lorsqu'il reste des doses disponibles.

Tous les Français majeurs peuvent, à partir du 12 mai, « *sans limite d'âge* », prendre rendez-vous la veille pour le lendemain pour se faire vacciner avec des doses de vaccin non utilisées.

